

L'R NA JOIE

N° 271 du
06 mai 2000
28^e année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editrice responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,
Elisabeth LACROIX, Marie-Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

Site internet : <http://www.ernage.be.tf>

E-Mail : ernage@be.tf



Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.



RAPPROCHEMENT ERNAGE-MONTADY

Help ! J'ai besoin de vous.

Comme vous l'avez déjà lu dans d'autres R.NA.JOIE le comité rapprochement Ernage Montady reçoit des français les 01.02.03 et 04 juin. Nous sommes dans notre quatrième année et le succès est toujours plus grand. Ils sont très heureux de nous rendre visite et donc assez nombreux. Nous nous trouvons devant un problème de taille. Nous n'avons pas assez de chambres à notre disposition. Le nombre est au dessus de nos espérances. Si vous voulez passez un week-end chaleureux, amusant et lier de nouvelles connaissances, n'hésitez pas à nous en faire part. Il me reste des couples, des jeunes gens de 18 ans ou des hommes seuls. D'avance, nous vous remercions.

Pour le comité, Corinne. 081/61.06.12
02/642.02.29

Pendant le week-end de l'ascension, si vous voulez nous rejoindre pour le rapprochement d'Ernage Montady, il se présente à vous 2 possibilités:

1 Souper spaghetti

Le jeudi, à l'école communale d'Ernage, au prix de 200 frs par personne.
Réservation : chez Alice au 081/61.07.97 ou au moyen du formulaire ci-joint.

2 Souper terroir

Le samedi, à l'école communale d'Ernage, au prix de 500 frs par personne
(moitié prix pour les enfants).

Au menu : Apéritif Namurois
Jambon Sambre et Meuse et son accompagnement
Glace surprise.

Réservation : chez Alice au 081/61.07.97 ou au moyen du formulaire ci-joint
Etant donné le peu de place que nous avons dans les écoles, les réservations seront prises au fur et à mesure de leur arrivée. Les premiers seront les mieux servis (en place).

Renseignement pour les familles d'accueil : c'est gratuit pour les Montadynois.

Réservations :

..... personnes pour le souper spaghetti (jeudi)

..... personnes pour le souper terroir (samedi)

Nom de la réservation : Je paierai à l'entrée

A déposer ou à renvoyer chez Alice Bolain, rue Emile Labarre 169 Ernage



RUBRIQUE SANTE

Antenne relais et GSM

Quelques extraits d'un article paru dans le journal « Nature & progrès » :
Les rayonnements des téléphones cellulaires et des antennes sont-ils aussi bénins pour notre santé que l'affirment les opérateurs téléphoniques ?

Echauffement anormal du cerveau.

L'effet thermique est admis par tous, mais il n'y a pas d'accord sur les conséquences. Les portables, tout comme les satellites et les antennes relais, sont des émetteurs d'hyperfréquences, c'est-à-dire de micro-ondes. Or, on sait que les micro-ondes produisent un échauffement des tissus contenant de l'eau (principe du four à micro-ondes). Des études ont montré que l'effet d'échauffement dû aux micro-ondes émises par l'antenne d'un radio téléphone pouvait avoir des effets destructeurs jusqu'à 10 cm de profondeur dans le cerveau, un organe très fragile. Cependant, seule l'utilisation d'un GSM peut provoquer une augmentation de température dans les tissus cérébraux.

Une utilisation prolongée d'un GSM risque de ramollir la protection de notre cerveau et de le rendre perméable aux attaques des virus. Il faut savoir que notre cerveau est protégé des virus par une couche protectrice. La perméabilité de ce tissu de protection est mise en danger par son échauffement.

Il y a d'autres effets non thermiques et potentiellement dangereux pour la santé. Il existe les phénomènes de résonance électromagnétique. Ces phénomènes ne nécessitent que de très faibles intensités d'énergie. Ces résonances peuvent engendrer des anomalies plus ou moins graves de fonctionnement des cellules nerveuses. Un chercheur américain a démontré qu'il existe dans le cerveau humain cinq millions de petits cristaux de magnétite (aimants naturels) par cm^3 . Ce qui correspond à environ quatre milliards cinq cent millions de cristaux pour l'ensemble du cerveau. Ce sont ces cristaux qui sont sensibles aux champs électromagnétiques ambiants.

Incidence sur la production de mélatonine.

La mélatonine est une hormone de régulation agissant sur des fonctions très importantes la nuit, elle élimine la noradrénaline (qui nous permet d'évacuer le stress de la journée précédente et d'avoir un sommeil réparateur). Elle module et régule également la sécrétion des hormones sexuelles. Elle possède aussi une action régulatrice sur le système immunitaire et elle détruit les radicaux libres (facteur anti-vieillessement et protecteur du système circulatoire). Des travaux de scientifiques américains ont prouvé que la production de cette

mélatonine peut être ralentie ou même bloquée par des champs électromagnétiques

Il est évident que la téléphonie mobile est un progrès et qu'elle fait partie de notre environnement. Il est donc important que les pouvoirs publics veillent à contrôler les pollutions électromagnétiques et le développement des antennes. En Australie, on interdit l'implantation d'antennes à moins de 300 mètres des écoles. Il faudra également légiférer pour limiter l'exposition du public aux hyperfréquences.

Individuellement, on ne peut rien faire pour se protéger de ces ondes invisibles, inodores et incolores, mais le minimum est d'éviter les longues conversations avec votre GSM et d'en limiter la fréquence d'utilisation. Ceci pour le bien de votre santé et celui de votre portefeuille.

Gérard



GROUPEMENT DES 3 X 20 D'ERNAGE

Cher(e) ami(e) des «3x20» d'Ernage,

A la veille de sa traditionnelle excursion, l'association des «3x20» d'Ernage propose cette année une journée à Hasselt, organisée par l'office du Tourisme de la ville de Gembloux.

Le mercredi 21 juin, un délégué de cet office prendra donc en charge le groupement d'Ernage pour lui faire visiter les curiosités les plus notoires de cette superbe cité.

Vu l'intérêt particulier de cette journée, sans vouloir anticiper, nous tenons à ce que vous sachiez que la préparation de notre excursion a fait l'objet d'un souci et d'une attention toute particulière ; nous souhaitons que vous puissiez en profiter le plus nombreux possible.

Le coût du voyage, tout compris, est de 850 francs par personne pour les membres du groupement des «3x20». Pour les non-membres, il est de 1.500 francs (le prix réel de cette excursion est de 1.700 francs).

Les réservations doivent être formulées au numéro de téléphone 081/61.20.71 de Raymond DECELLE, pour le 15 juin au plus tard.

L'excursion est accessible non seulement aux «3x20», mais à toute autre personne intéressée.

Cordialement pour le comité des «3x20»,
Raymond DECELLE.



Vacances Sports Nature

Il est temps de vous rappeler que nous organisons toujours notre camp annuel et traditionnel du 1er au 10 juillet 2000. Cette année, nous retournons pour la troisième fois à la ferme de la Géronne à Chêne.

Quelques petits changements se sont effectués au sein de notre groupement durant cette année. Notre chef de camp Marc Lamproye et notre cuisinière Marie-Christine Noël passent le flambeau après sept ans de bons et loyaux services. L'équipe coordinatrice reste cependant soudée et pleine d'idées.

Cette année, nous innovons...

Pour ceux qui ne le savent pas encore, les initiales de VSN veulent signifier **Vacances, Sports et Nature**. Les dimensions vacances et sports étant déjà bien présentes au camp, il manquait un peu de dimension nature...

L'idée nouvelle est de créer une section nature dans notre camp et de proposer aux enfants de s'inscrire à une série d'activités spécifiques (découverte de l'environnement, initiation à la pêche, découverte du gibier...)

C'est pourquoi, cette année nous nous associons avec la « Société Education et Environnement de Taminés » qui nous enverra ses meilleurs guides nature.

Le prix du camp augmente ! De 6000 francs, il passe à 6500 francs !

L'équipe a choisi cette année le thème suivant :

Contes et légendes d'Ardennes

N'oubliez pas que les places sont limitées, cette année le gîte ne peut accueillir que 45 enfants. Pour le camp sous tentes, le nombre n'est pas limité ! Dès lors inscrivez-vous vite...

Pour tous renseignements :

DufRASNE Jérôme

Rue Omer Pierard, 149

5030 Gembloux

Tél.: 081/61.06.12 ou 071/88.92.24

GSM 0495/32.75.62

Formulaire d'inscription

=> L'âge de l'inscription est limité à 16 ans

=> Pour le camp nature, les enfants doivent être âgés de minimum 10 ans.

Nom:

Prénom:

Age : Sexe : M F

Nom:

Prénom :

Age : Sexe : M F

Je désire inscrire enfant(s)

() Pour le camp maison () Pour le camp sous tente () Pour le camp nature

Mode de paiement

L'inscription de votre enfant est validée par un acompte de 2000 francs.

Pour un deuxième enfant inscrit, vous bénéficiez d'une réduction de 500 francs.

Dans tous les cas, le solde doit être payé impérativement pour le 15 juin !

Compte BACOB n° 775-5964569-60 ou Compte CERA n° 732-6231321-92

Communication : Paiement camp, nom.....prénom.....

VSN, c'est d'abord un camp en gîte

Accueilli dans un cadre exceptionnel, vos enfants profiteront du confort du gîte et de la qualité de la cuisine.

Une équipe d'animateurs motivés encadre vos enfants pour leur faire découvrir les richesses de la région et les amuser par des jeux diversifiés.

C'est aussi :

- Le matin, un encadrement en petits groupes pour créer des liens entre enfants du même âge ;

- Quelques activités nature menées par des professionnels ;

- L'après-midi, des jeux collectifs qui développent un esprit de coopération ;

- Du sport à volonté dans les jeux, dans les promenades. Mais aussi et surtout avec un animateur sportif qui propose tous les jours un sport différent sous forme de tournoi ;

Le soir des veillées qui plongent les participants dans des ambiances particulières (casino, jeux télévisés...).

Le camp en gîte est accessible aux enfants de 4 à 13 ans.

VSN c'est enfin, et depuis cette année, un camp nature à part entière.

Des guides nature reconnus par la Région wallonne proposeront à vos enfants 6 heures d'activités par jour basées sur le thème de :

- La découverte multi sensorielle de la nature

- La reconnaissance de nos arbres les plus connus et la constitution d'un herbier de débutant

- Le comportement respectueux à adopter lors des promenades en forêt

- Des lois forestières

- Les rapaces
- L'initiation à la pêche
- La découverte des animaux de la nuit (affût)
- Le repérage d'empreintes
- La chasse (pas de pratique)
- Les dangers du feu en forêt

Et si la possibilité nous est offerte, la visite d'une réserve naturelle sera organisée ainsi que la rencontre d'un garde-chasse et d'un garde forestier.

Le camp nature, c'est aussi un logement sous tentes à deux pas de la maison. Les enfants participent activement à la vie du gîte (repas, activités sportives, grands jeux, veillées, douches...). Néanmoins ceux qui le désirent peuvent participer à la vie du camp sous tentes.

Ce camp est accessible à partir de 10 ans !

VSN c'est aussi un camp sous tentes

Pour ceux qui conçoivent les vacances de manière plus sauvage, notre chef tente accueille vos enfants pour leur faire découvrir une vie plus autonome. Une bonne manière de voir le lever et le coucher du soleil en direct.

C'est aussi :

- Des activités physiques et des jeux en forêt ;
- L'initiation aux constructions de base en bois ;
- L'apprentissage de quelques nœuds pratiques ;

Et bien d'autres surprises...

Ce camp est réservé aux enfants âgés de 12 à 16 ans.

Le camp en gîte est toutefois accessible à des enfants de 12 et 13 ans !

Jérôme



NOUVEAU

Nouveau sur le site internet depuis le 1 avril 2000

<http://www.ernage.be.tf>

sous " Documents "

D'ASNATGIA AU VILLAGE D'ERNAGE.

Histoire du village

Assemblage des articles parus dans L'R NA JOIE

FOLKLORE DANS NOTRE REGION

Folklore et coutumes de notre région

Assemblage des articles parus dans L'R NA JOIE



PAROISSE SAINT- BARTHELEMY

A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

Tous les jours du mois de mai, le mois de Marie, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés, il y aura récitation du chapelet à l'église, à 19 heures.

MAI 2000

Dimanche 7 mai à 10h45

Pour les jeunes qui font leur profession de foi, pour leur famille, ainsi que pour les personnes qui les ont accompagnés tout au long de leur préparation.

Dimanche 14 mai à 10h45

Georges BERGER et Martha BALZA - Gertrude FELTZ - Guillaume FELTZ et Albertine KLEIN - Edmond LOMBA et Thérèse DELAY - Les défunts de la fondation MABILLE et DEPIERREUX - Pour les âmes du Purgatoire.

Dimanche 21 mai à 10h45

Pour les enfants dont c'est la première rencontre avec Jésus cette année, pour leur famille, ainsi que pour les personnes qui les ont accompagnés tout au long de leur préparation.

Dimanche 28 mai à 10h45

Christian BRISACK - Bernard LARDINOIS - Joffre LACROIX, Jean BRICHART, Véronique DEPIREUX, Albert LACROIX et Catherine HUMBLET - Willy MATHY - Les défunts des familles DEPIERREUX-DUSSELDORF - En l'honneur de Notre-Dame des Affligés.

JUIN 2000

Jeudi 1er juin (Fête de l'Ascension) à 10h45

Albert DEPIERREUX et les défunts de sa famille - Bernard LARDINOIS - Louis MATHY et Maria DUPAIX - François RAYMAKERS - Les défunts de la fondation Marie LENOM.

Dimanche 4 juin à 10h45

André DEFRENNE - Constant DELOOZ, Céline BERGER et Léopold PIERARD - Gabrielle LACROIX - Madeleine MATHY - Les défunts de la fondation NOËL et ROBERT.

* * *

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.

Pour rappel : il y a toujours, à l'école gardienne, une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 60.15.65.

Le n° d'appel de Monsieur Xavier HERMAN, Doyen de Gembloux, est le 61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, président du conseil de Fabrique, le 61.01.27.

Eugène DEHOUX.